Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213502032-20251208-2025_57-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 08 décembre 2025

Nombre de conseillers : 10
Présents : 07
Votants : 07

Date de convocation : 28 novembre 2025
Date d'affichage : 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Jean-Luc EON, M. Jérôme ESNAULT, Mme Valérie BUSSY, Mme Aurélie LAJOYE.

Étaient absents excusés : M. Alban BERTHELOT, M. Stéphane BESNARD,

Était absent : M. Benoît RIOCHE

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h11.
M. Jérôme ESNAULT est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025-57
Objet : BALAYAGE DE LA VORIE COMMUNALE 2026

Exposé :

Le contrat de balayage des rues de la Commune réalisé par l'entreprise THEAUD arrivant à échéance au 31 décembre 2025, Madame Le Maire propose de faire le point sur l'entretien de l'année.

Madame Le Maire propose de reconduire l'entreprise THEAUD pour 2026 avec un montant identique à l'année passée soit 4 185.48 €.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition de l'entreprise THEAUD pour un montant de 4 185.48 €,
- autorise Madame Le Maire à signer le devis.
- demande qu'un point soit fait avec l'entreprise sur le périmètre d'intervention,
- autorise Madame Le Maire à signer un complément d'intervention si nécessaire.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme ESNAULT

Le Maire,
Fabienne BONDON

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire